

Offre d'emploi

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **11 (1965)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

vivant à l'étranger ont pris la parole. Ils ont notamment exigé que la présence culturelle de la Suisse soit intensifiée, de même qu'une information plus étendue. On a en outre proposé un accroissement des services consulaires par la nomination de consuls honoraires dans les villes ayant d'importantes colonies suisses. La proposition faite l'an dernier en vue de la création d'un centre de formation pour les jeunes a été reprise. Ces jeunes seraient destinés au service dans les pays en voie de développement et lors de catastrophes.

M. Lorenz Stucki a déclaré que les Suisses n'étaient en général pas très bien vus à l'étranger, où on les considère comme hautains et ne s'intéressant qu'aux choses matérielles. Cette image est d'ailleurs fautive, mais il s'agit néanmoins de se demander comment elle a pu se former. L'orateur a ensuite parlé de la présence culturelle de la Suisse dans le monde, évoquant l'exemple de Le Corbusier, considéré d'ailleurs presque partout comme un Français. Il a insisté sur le fait que la politique culturelle est une affaire de l'Etat, tout comme l'économie.

Il a ensuite été question de certains problèmes, comme celui des fermiers suisses vivant en France, qui se trouvent placés devant le choix de devenir Français ou de perdre leurs moyens d'existence. Souvent les Suisses ont dû renoncer à ces terres parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acquérir les domaines. L'ambassadeur de Suisse en France, M. Soldati, a confirmé cette situation, mais comme il s'agit d'une mesure concernant tous les étrangers en France, il ne sera guère possible de trouver une solution pour les Suisses seulement.

La « voix » de la Suisse à l'étranger (le service des ondes courtes) est bien écoutée. M. Charles Inwyler a parlé du « Soc » qui diffuse en plusieurs langues.

FONDS DE SOLIDARITE

Le président du Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger M. E.R. Froehlich, a déclaré dans son allocution que le processus de « décolonisation » a plongé un continent entier en ébullition. Elle a fait naître pour les Suisses à l'étranger des risques qui tendent à se généraliser. Il s'agit d'opérations à froid — nationalisations, expropriations — qui ne constituent rien d'autre que des vols officiellement perpétrés sans dédommagement aucun. Il apparaît malheureusement que ce genre d'événements prendra à l'avenir une ampleur toujours plus grande.

Face à ces deux ordres de faits, le Fonds de solidarité exerce pourtant une influence apaisante et correctrice. Il répond au besoin de sécurité, et dans un domaine où il n'est généralement pas possible de prendre une assurance ordinaire: la perte des moyens d'existence résultant de guerres, troubles et de mesures coercitives générales de caractère politique. Les nationalisations sont précisément un exemple typique de telles mesures.

Près de 8.800 compatriotes ont adhéré au Fonds de solidarité depuis sa fondation, mais il ne compte actuellement plus que 7.400 membres. Cette diminution est une conséquence de l'exode des Européens d'Afrique. C'est de ce continent aussi que provient la majorité des demandes d'indemnités forfaitaires enregistrées au cours du dernier exercice. Les membres ont payé en une année une somme globale de 455.000 francs à 45 coopérateurs ayant perdu leurs moyens d'existence dans les circonstances prévues par les statuts. Au total, ils ont versé 2,2 millions de francs à 220 coopérateurs lésés. La Confédération a consenti des avances de 600.000 francs au total sur l'ensemble des indemnités versées.

**Faites de
la publicité
dans le
Messenger
Suisse
de France !**

**MIROITERIE
VITRERIE**

Installation sécurit

E. GENINASCA

89, avenue P.-Brossolette, 89

MONTROUGE (Seine)

ALESia 16-12 et 99-25

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE**

Tél. : ELYsées 79-16

**MIROITERIE
DECORATION**

F. MONA

**ENCADREMENTS
VITRERIE**

38, rue François-1^{er}
Paris-8^e

AGENCE OPREC
**97, Avenue Parmentier
PARIS-XI^e • Tél. 023.07.51**

Directeur :
G. MARTY-HEMMI
(Malans-Grisons)

ACHAT-VENTES de
pavillons, appartements,
locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

OFFRE D'EMPLOI

L'Office national suisse du Tourisme cherche pour son service d'expédition du matériel de propagande (dépliants, affiches, etc.), **magasinier** 25 à 40 ans, bonne constitution.

Envoyez « curriculum vitae » à O.N.S.T., Service de Propagande, 37, boulevard des Capucines, Paris, 2^e.